

**Attestation de non bénéfice d'une bourse  
résidentielle à l'étranger supérieure à 6 mois**

Je soussigné le Vice Recteur des relations extérieures

Atteste que : Mme ,Melle, Mr.....

Enseignant(e) ou doctorant(e) à .....

N'a pas bénéficié(e) d'une formation résidentielle supérieure

à six mois à l'étranger

Cette attestation est délivrée à l'intéressé(e) pour servir et

faire valoir ce que de droit .

Signature et visa di vice recteur